

Communiqué de presse



VILLE DE VICHY

Vichy Nouvelle Vague, Saison 5 Ouverture de la Plage des Célestins du 2 juillet au 28 août 2011

Depuis son réaménagement et sa réouverture à la baignade, en 2007, la Plage des Célestins est un lieu de détente et d'animations bien connu des Vichyssois et des visiteurs. Pour quelques heures entre midi et deux heures, en fin d'après—midi après le travail, pour la journée en semaine ou le week-end, tous peuvent profiter des bords d'Allier et de la plage qui, cet été, sera ouverte du samedi 2 juillet au dimanche 28 août.

Les animations de la Saison 5, C'est le sport à la plage...

Comme chaque année, l'Office de Tourisme de Vichy, chargé de l'organisation et de la promotion des animations de Vichy, propose, à tous, un programme varié et gratuit.

- En semaine, des activités en libre accès sont proposées : beach-volley, basket, badminton, ping-pong, kids games...
- Les week-ends, du 16 juillet au 14 août, des initiations sportives gratuites (aqua paintball, aviron, baby ski nautique, biathlon, boomerang (fabrication et lancé), boxe dance, bowling, bulles sur l'eau, canoë, capoeira, escrime, pétanque, poney, tir à l'arc, trampoline, voile...) et des animations (soirée cultures urbaines ou week-end sculpture sur le sable) sont organisées sur la plage, en complément des grandes manifestations de l'été en ville (feux d'artifice des 14 juillet et 15 août, Jeudis de Vichy, Sous les Étoiles, Festival Country, MusiKiosk...).

◆ Programme détaillé à l'Office de Tourisme — 04 70 98 71 94.

Les équipements de la plage

Bassin pataugeoire (ouverture le 4/07) et aire de jeux, structure de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans (toboggan, filet à grimper...), terrain de basket, play-ground (25m x 12m) pour le beach-volley ou le beach-soccer, jeu d'eau, cabines de plage, pontons, douche extérieure, poste de surveillance, borne fontaine, buvette, transats et parasols Vichy Nouvelle Vague, barglacier, tables de pique-nique...

La plage est accessible aux personnes à mobilité réduite : tapis d'accès à l'eau, sanitaire adapté...

La baignade surveillée, à compter du 4 juillet

Pour le cinquième été, la baignade est autorisée à la Plage des Célestins. Du 4 juillet au 28 août, la baignade sera surveillée tous les jours de <u>II heures à 19 heures</u>, par des équipes qualifiées (surveillants titulaires du B.N.S.S.A. Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique).

La zone de baignade autorisée s'étend, au niveau de la Plage des Célestins où le courant est très faible, sur 70 mètres de long, 25 mètres de large et au maximum 2,50 mètres de profondeur et comprend un petit bain pour les enfants (profond de 1,10 m maximum) délimité par des flotteurs.

La qualité de l'eau

Des prélèvements hebdomadaires sont effectués et analysés par le Laboratoire Départemental d'Yzeure. Les résultats sont communiqués par l'Agence Régionale de Santé (ex- DDASS) avant chaque week-end. Afin d'être réactif, tant pour l'éventuelle fermeture de la baignade, que pour réouverture, les services de la Ville effectuent des prélèvements complémentaires tous les après-midi (du lundi au vendredi), analysés grâce à un procédé reconnu internationalement (procédé Colilert 18), assurant un résultat 18 h plus tard (affiché le lendemain matin).

La baignade peut être interdite en cas de conditions climatiques défavorables ou de problème de qualité des eaux. Elle demeure interdite hors de cette zone de baignade et en dehors des heures de surveillance.

Les conditions de baignade sont indiquées par la couleur du drapeau hissé sur le mât :

- drapeau vert : baignade autorisée et absence de danger particulier
- drapeau jaune orangé : baignade dangereuse mais surveillée
- drapeau rouge : baignade strictement interdite

Si aucun drapeau n'est hissé sur le mât, la zone est interdite à la baignade car non surveillée.

Contacts Tresse

Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange / Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 17 02 / 04 70 30 55 12 - communication@ville-vichy.fr

Office de Tourisme et de Thermalisme

Philippe Gendre / Celine Lescoche

04 70 98 71 94 — c.lescoche@ville-vichy.fr